

NOTES SE RAPPORTANT AUX EXTRAITS D'ACTES

(1) Si le présent livret a été délivré au père naturel ou adoptif, cette mention doit être biffée et remplacée par « du père »
« Extrait de l'arrêté du 16 mai 1974, J.O. 5797 du 28 mai 1974, Art. 2, alinéa 3. »

« Le livret de famille du père naturel ou du père adoptif ou du père d'un enfant ayant fait l'objet d'une légitimation par autorité de justice est également établi sur le modèle établi à l'annexe II. Ce modèle reçoit alors les adaptations nécessaires, le cas échéant, de façon manuscrite. »

(2) Nom et prénoms du père et de la mère.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Date du décès.

(5) Lieu du décès.

Extrait de l'Acte de naissance N° 537 de la mère (1)

Nom MILLON
Prénoms Sophie, Marie, Geneviève
Né le 11 juillet 1963
à VICHY (Allier)

de (2) millon Henri, Ernest,
Robert 23/05/29 Souvenir
et de (2) Coursiere Juliette,
Charlotte Suzanne
13/06/29 Clermont

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES (3)

L'Officier de l'Etat civil,



Extrait de l'Acte de décès N° _____ de la mère (1)

décédé le _____ (4)

à _____ (5)

Délivré conforme aux registres, le

MENTIONS MARGINALES (3)

L'Officier de l'Etat civil,



PREMIER ENFANT

Extrait de l'Acte de naissance N° 1010

Le 10 août 1994

mil

à 07 heure 30

est né MILLON Lucie, (a)
Juliette, Joséphine, Anna.

du sexe féminin à Vichy (Allier) (b)

Délivré conforme aux registres, le 17 AOUT 1994

MENTIONS MARGINALES *

— Reconnue par la mère,
puis par le père : Günther,
Joachim LESCHNIK
né à Ansbach (Allemagne)
le 03 mars 1954. — Reconnaiss-

L'Officier de l'Etat civil
Sceau
de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil

— (Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait. On y portera aussi la reconnaissance de paternité ou la légitimation par autorité de justice quelles qu'en soient les dates).

Scance faite à Vichy (Allier) le 17.8.94

Extrait de l'Acte de décès N°

Décédé le _____ (1)

à _____ (2)

Délivré conforme aux registres, le _____

L'Officier de l'Etat civil

Sceau
de la Mairie

(1) Date du décès.

(2) Lieu du décès.

MENTIONS MARGINALES *

(a) Nom et prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(b) Lieu de naissance.

10

DEUXIÈME ENFANT

Extrait de l'Acte de naissance N° 189

Le 28 Avril 1996

mil

à 6 heure 50

est né MILLON Oskar, Jean, (a)
Antonin, Henri

du sexe masculin à PITHIVIERS (b)

— 3 MAI 1996

Délivré conforme aux registres, le

L'Officier de l'Etat civil
S. Le Moire,
Sceau
de la Mairie

L'Officier de l'Etat civil

